



BTS « M.U.C »

MANAGEMENT DES UNITES COMMERCIALES EN ALTERNANCE

FORMATION CONTINUE

☎ 04.50.46.16.66

Fax : 04.50.46.24.89

Responsable formation :

Cécile DUBOIS

☎ 04.50.46.38.06

ceciledubois@poisy.org

LE PUBLIC VISE

- Titulaires d'un Baccalauréat général ou professionnel ou d'un DAEU.
- Contrat de professionnalisation de deux ans, avec un magasin (tout secteur d'activité et toute taille)
- Attention, l'inscription définitive sera validée uniquement après la signature d'un contrat de professionnalisation.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former des responsables d'unités commerciales sur les missions de gestion et d'animation du point de vente et de son équipe. Développer les aptitudes techniques (méthodes de gestion et outils d'analyse) ainsi que les aptitudes humaines (relationnel, sens commerçant, énergie...)

LE PROGRAMME

Formation professionnelle avec des modules de :

- gestion et animation du point de vente
- management des équipes
- gestion de la relation commerciale
- mise en œuvre des nouvelles technologies de l'information et de la communication
- développement de l'offre produits et services

Formation généraliste avec des enseignements en :

- économie générale et d'entreprise
- droit commercial, réglementaire, du travail...
- culture générale et d'expression
- langue vivante

LA DUREE ET LE CALENDRIER

- Contrat de professionnalisation de 2 ans.
- 2 jours de formation au centre (lundi et mardi) et le reste de la semaine en entreprise.
- Horaires au centre : 8h30/12h30-13h30/17h15
- 37 semaines la première année et 35 semaines la deuxième soit au total 1105 heures de formation.
- Rentrée : mercredi 1^{er} septembre 2010

LE COUT DE LA FORMATION

- Formation gratuite et rémunérée en % du SMIC comme suit :

Niveau de formation ou de la qualification

Age	Formation ou qualification de base ou demandeur d'emploi	Au moins égale à celle d'un baccalauréat professionnel ou d'un titre ou diplôme à finalité professionnelle de même niveau
Moins de 21 ans	55% du SMIC 35H soit 739,07 EUR	65% du SMIC 35H soit 873,45 EUR
21 ans et plus	70% du SMIC 35H soit 940,63 EUR	80% du SMIC 35H soit 1.075,01 EUR
26 ans et plus	SMIC 35H soit 1.343,77 EUR ou 85% de la rémunération minimale conventionnelle ordinaire	SMIC 35H soit 1.343,77 EUR ou 85% de la rémunération minimale conventionnelle ordinaire

LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE...

ceciledubois@poisy.org

Internet : <http://www.poisy.org>